



PATRIARCAT OECUMENIQUE, DIOCESE DE SUISSE
PAROISSE ORTHODOXE FRANCOPHONE DE GENEVE
SAINTE-TRINITE SAINTE-CATHERINE

Procès-verbal de la séance ordinaire
Essentiel du Conseil de paroisse
du samedi 15 mars 2025 (15h15-17h00)

Présents : Révérend Père Alexandre Sadkowski, Ana-Maria Falconnier, Paola Favre, Margherita de Pahlen, Aleksander Popovich, Nina Vugman, Nadia Wirth

1. Approbation du PV du Conseil du 15 février 2025

Le PV du 15 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Activité pastorale

L'activité pastorale et paroissiale est particulièrement intense ces derniers mois.

2.1. Le fort beau **pèlerinage à Thessalonique** du 24 février au 1^{er} mars 2025 a porté le groupe de 32 pèlerins et la paroisse entière avec eux en prière. Sont relevées les nombreuses bénédictions reçues et vécues ensemble (un baptême, un mariage, rencontres spirituelles et grâces, la visite au Mont Athos pour les hommes). De chaleureux remerciements sont adressés par les pèlerins et par le Conseil à notre Presbytera Alix Sadkowski et à Damien Deschenaux pour la remarquable organisation du programme et du voyage, pleinement appréciés.

Afin de partager avec la paroisse entière cette expérience vécue comme exceptionnelle par les pèlerins, Père Alexandre propose d'organiser une rencontre paroissiale dans cette intention, récits et images à l'appui (précisions à suivre).

2.2. Les offices de la première semaine du **Carême** sont très largement suivis cette année. Père Alexandre et le Conseil remercient chaleureusement **la chorale** et les chefs de chœur, André Couturier et Presbytera Alix. Ayant à cœur de poursuivre l'œuvre et l'esprit de Pierre Ronget de bienheureuse mémoire, André et Alix assurent depuis trois mois une transition sereine et limpide, en cette période d'offices rapprochées en Carême notamment. Notre gratitude et notre affection vont également à Penka Ronget pour son appui et sa présence ces temps particulièrement, ainsi que pour son dévouement de toujours. Nombre de jeunes s'impliquent en rejoignant la chorale, ce qui est réjouissant. Gloire à Dieu !

2.3. Les **baptêmes ou chrismations** d'une dizaine de personnes seront célébrés par Père Alexandre le Samedi de Lazare (le 12 avril). Dans un esprit d'Amour, de bienveillance et d'ouverture, ainsi que conformément aux Statuts (art. 12) de la paroisse, le Conseil demande à être informé de l'identité de tout nouveau postulant à la paroisse (nom, prénom, coordonnées) et de les rencontrer. A convenir avec Père Alexandre. En mars, cinq nouveaux catéchumènes ont commencé leur catéchuménat, entourés de la prière de la paroisse.

3. Evolution de la paroisse : prévisions et ressources

En vertu de la vocation d'accueil et d'ouverture de notre communauté, depuis quelques mois un grand nombre de personnes nouvelles arrive à la paroisse, principalement de jeunes adultes. Certains viennent découvrir l'Orthodoxie voire souhaitent devenir orthodoxes, d'autres sont orthodoxes venant d'ailleurs qui découvrent notre paroisse francophone, la trouvent accueillante. Les deux sources principales de ce développement récent sont identifiées comme étant les réseaux sociaux (une plus grande visibilité de la paroisse sur Instagram et Facebook, rejoints il y a quelques mois) et le bouche-à-oreille.

L'afflux à l'église en peu de temps de personnes inconnues par rapport au nombre de paroissiens établis depuis plus longtemps soulève quelques questionnements et considérations pratiques et spirituelles pour notre communauté :

Dans le contexte paroissial actuel, quelle(s) incidence(s) cette évolution rapide et conséquente pourrait-elle avoir pour notre paroisse et les paroissiens ?

Quelles adaptations et quelles ressources sont nécessaires pour permettre un accueil et une intégration optimale pour tous concernés ?

Père Alexandre rappelle que notre responsabilité est de transmettre l'esprit de la paroisse aux nouveaux venus dans le respect des uns des autres. Il propose de soutenir l'évolution de la communauté par des rencontres et des événements visant à favoriser les échanges et le tissage de liens.

Pour répondre aux préoccupations qui peuvent surgir, Père Alexandre dit l'importance de l'en informer et invite à lui en parler directement, sans se soucier de le « déranger » ni de le « surcharger ». Il peut être contacté en personne après un office, par téléphone, par whatsapp ou par courriel pour fixer un rendez-vous.

En résumé, se posent aux paroissiens quelques questions fondamentales auxquelles il nous sied de répondre :

3.1 Comment accueillons-nous une nouvelle personne à notre église ? Il incombe au Conseil de mener cette réflexion qui s'adresse à tous à la paroisse – il s'agit de clarifier *notre esprit d'accueil*, avant le processus d'accueil.

3.2 Qu'entendons-nous par le mot "respect" au sein de notre paroisse ? Nous avons à communiquer clairement à tous le respect attendu de notre lieu de prière et de vie, la posture et le comportement à observer au sein de notre paroisse et communauté orthodoxe. Nous tenons, par exemple, à ce que le silence soit respecté à l'église, pour préserver notre prière et notre paix; à ce que nous soyons attentifs aux autres fidèles en cédant une place assise (aux femmes enceintes ou avec petits enfants, aux personnes atteintes dans leur santé ou âgées), entre autre.

3.3 Quel est le rôle et quelles sont les fonctions du Conseil de paroisse ? Selon les Statuts, art. 12, « Le conseil organise la vie de la paroisse. Il décide notamment de l'admission ou de l'exclusion des membres. Avant chaque assemblée générale ordinaire, le conseil met à jour la liste des membres. » Plus de précisions sont demandées, notamment une élaboration des diverses diaconies, afin d'élargir la participation et l'engagement des paroissiens dans notre communauté.

3.4 Quelle est la capacité d'accueil et d'intégration de notre paroisse qui permettrait de nourrir à la fois son esprit d'accueil et son épanouissement à l'avenir, sans désagrément ?

3.4.1 Comment prendre conscience de manière optimale des changements en cours ?

3.4.2 En l'occurrence, comment assurer une prière contenue, partagée, essentielle ?

3.4.3 De quelles manières pouvons-nous soutenir notre recteur, Père Alexandre ?

3.4.4 Par quels moyens assurer la capacité d'accueil et physique de nos murs ? (normes légales ?)

3.4.5 Comment faciliter le tissage des liens et veiller à l'âme spirituelle, culturelle et relationnelle de notre paroisse ?

3.4.6 Une réflexion plus personnelle est proposée -- non seulement nous demander que pouvons-**nous** faire, collectivement, mais encore, que puis-**je** faire, de mon côté, pour faciliter l'intégration souhaitée ? (inviter chez soi pour un repas, aller à la rencontre)

3.5 D'autres questions fondamentales sont à discuter visant à perpétuer l'esprit de notre paroisse et à développer des liens. Soulever à l'AG le 6 avril prochain quelques points essentiels pour la communauté (poser le cadre, articuler ce que veut dire « être membre de notre paroisse » ; structurer et coordonner la communication interne et externe (rédaction d'une brochure présentant la paroisse et ses attentes essentielles).

4. Conseil de paroisse

Les changements et adaptations en cours appellent à une plus grande transparence du rôle et des fonctions du Conseil au sein de la paroisse. Ceux-ci seront prochainement articulés en référence aux Statuts – notamment la place du Conseil dans la communauté, ce que fait et ne fait pas le Conseil, avec quelles ressources et quels moyens, qui en sont les membres, etc.

5. L'Assemblée générale du 6 avril 2025

Les membres du Conseil proposent de tenir un échange informel les 23 et 30 mars prochains (après la liturgie) avec les paroissiens qui souhaitent les rencontrer, pour recueillir des témoignages et propositions. Ceci visant à répondre au plus près des attentes et des préoccupations des paroissiens, en connaissance de cause.

Le Conseil tient à exprimer sa pleine et entière confiance au trésorier (Aleksander Popovich) et à la comptable (Ana-Maria Falconnier) en les remerciant vivement pour le travail méticuleux, exigeant et conséquent qu'ils fournissent, bénévolement, ainsi que pour l'immense responsabilité qu'ils assument vis-à-vis la paroisse en assurant la saine gestion de sa situation financière de manière efficace, pondérée et fiable.

Deux rapports financiers ont été rédigés pour rendre compte de l'exercice 2024, l'un détaillé et un deuxième plus succinct, résumant la situation au 31 décembre 2024. Ce dernier est disponible sur le site de la paroisse (rubrique Conseil de paroisse). Les paroissiens souhaitant recevoir le rapport détaillé peuvent contacter le trésorier directement. Le trésorier a répondu à un courrier reçu récemment d'un groupe de paroissiennes (+ le rapport financier résumé en annexe)..

Approbaton des Candidatures au Conseil 2025-2026

Le Conseil a reçu dans les délais (14 mars 2025) les candidatures suivantes :

Se représentent (du Conseil 2024-2025): Ana-Maria Falconnier, Margherita de Pahlen, Aleksander Popovich, Nadia Wirth

Nouveaux candidats : Inis de Blasi, Patrice Federgrün, Peter Kirk

Contrôleur aux comptes : Antoine Gerber (remplace Peter Kirk qui rejoint le Conseil)

Toutes les candidatures sont validées par le Conseil.

Ne se représentent pas au prochain Conseil : Paola Favre (2023-2025) et Nina Vugman (2020-2025).

Collecte de Carême

Le Conseil a reçu trois candidatures, dans les délais (14 mars 2025) et dans l'ordre ci-dessous. Elles seront présentées plus amplement lors de l'AG le 6 avril.

- **L'association genevoise d'intégration sociale (AGIS)** qui œuvre dans le canton de Genève depuis plus de 35 ans pour favoriser l'épanouissement et l'intégration des personnes en situation de handicap
- La **Fondation Philanthropique Orthodoxe (FPO)** qui depuis 40 ans offre aide financière et soutien moral aux fidèles Orthodoxes dans toute la Suisse
- Le **Monastère de Solan** (Monastère de la Protection de la Mère de Dieu, France), pour « la création d'un habitat partagé à proximité du monastère, surtout en vue de permettre à nos fidèles vieillissants de rester le plus longtemps possible chez eux. »

6. Finances

Le trésorier informe que l'exercice 2024 présente un bilan nettement favorable pour la paroisse par rapport à l'année précédente. La source des revenus de la paroisse reste toutefois préoccupante pour l'avenir en raison de son déséquilibre. En effet, le bilan positif de 2024 est le fait de la contribution majeure d'un seul donateur, à qui le Conseil adresse sa vive reconnaissance. A noter aussi que le nombre de cotisants continue à diminuer et que les contributions de seuls 10 donateurs représentent 65% des revenus de la paroisse. Parmi eux, certains arrivent ou sont déjà à l'âge de la retraite.

Le trésorier rappelle à l'attention du Conseil que la fragilité financière de ce contexte exige sans plus tarder la recherche et la diversification de nouveaux moyens de financement durables. Il rappelle également combien il importe que chaque paroissien(ne) prenne ses responsabilités, cotise régulièrement et autant que lui est possible, afin d'assurer ensemble, de nos forces, un revenu plus régulier et pérenne pour la paroisse.

7. Divers

A l'occasion des 10 ans de rectorat de Père Alexandre (nommé le 15 mars 2015), le Conseil félicite Père Alexandre en le remerciant vivement et chaleureusement pour ses prières, pour son dévouement et son service extraordinaires à notre paroisse. Le Conseil y associe très cordialement Presbytera Alix pour l'ensemble de son immense engagement et rayonnement à la paroisse. Grâce à Dieu ! Doublement bénie, doublement reconnaissante, notre paroisse marquera l'occasion par un moment festif de reconnaissance dans les semaines qui viennent, après le Carême.

Cette séance est levée à 17.00.

Prochaine séance du Conseil : le samedi 29 mars 2025, 15h30-17h00 (salle de café).
Elle sera entièrement consacrée au déroulement de l'Assemblée générale le 6 avril.